



JOURNAL N°360
Réunion du jeudi 26 février 2015

Nom & Prénom	Fonction	Pointage	Approbation PV	Nom & Prénom	Fonction	Pointage	Approbation PV	
FRANCART Jean-Luc	JFT	Président	présent	DE VRIES Pascal	PDV	Conseil	présent	
MARLIOT Vincent	VMT	Conseil	pouvoir à	FRANCART	FOULQUIER Monique	MFR	Conseil	pouvoir à
MACE Régis	RME	Trésorier	présent		PASTEAU Laurent	LPU	Conseil	présent
DAJON Colette	CDN	Trésorier adj.	présent		PELOUAS Jacqueline	JPS	Conseil	pouvoir à
LE THIEC Frédéric	FLT	Secrétaire	pouvoir à	FRANCART	PINTO Jose	JPO	Conseil	présent
NOZIERES Mireille	MNS	Vice-présidente	présent		SIGUIER Paul	PSR	Conseil	présent
CRENIER Alain	ACR	Conseil	absent xxxxxxxxxxxx		TRION Hervé	HTN	Conseil	présent

Début de séance à 21h00

I. Election du Président de séance

Jean-Luc FRANCART est élu président de séance.

II. Approbation des PV

Le PV 359 est approuvé.

III. Situation des comptes

a- Recouvrement des charges

- Avance : 1 323,00 €
- Retard : 210,00 €

b- Budget et dépenses

	Recettes	Dépenses
Mois de février 2015	10 221,00 €	9 571,00 €
Année 2015	17 459,00 €	13 747,56 €

IV. Contact avec la mairie

Suite à l'absence de réponse de la Mairie au courrier recommandé du Président de l'ASLRB, le Secrétaire a adressé une nouvelle relance par mail le 19 février 2015. M. Betin, Adjoint à l'urbanisme, a pris contact avec le Secrétaire le lendemain par téléphone, pour apporter des éléments de réponses suivants :

- Construction du local : un accord oral de principe a été apporté par l'Adjoint à l'urbanisme,
- Rétrocession des voiries : tous les éléments de chiffrage ne sont pas disponibles, mais devraient nous être communiqués par la Mairie sous 15 jours.



www.residencedubief.com

V. Nuisances rue du Moulin

Suite au constat récurrent de nuisances au niveau de la rue du Moulin et au début du chemin de la Fontaine des Joncs et à la réception d'un courrier de résident se plaignant à ce propos, le Conseil décide de mettre en place une barrière pour éviter les stationnements à cet endroit.

Concernant les nuisances sonores en provenance de la salle Brassens, il est décidé qu'une action doit être initiée par un collectif de riverains plutôt que par l'ASLRB. L'ASLRB soutiendra en revanche cette démarche.

VI. Compte-rendu des responsables

a- Travaux- Projets

Local ASLRB

Suite à l'approbation de principe de la Mairie, nous pouvons poursuivre le projet. La prochaine étape sera donc la prise de contact avec des architectes pour en sélectionner un qui sera chargé du montage du dossier.

ERDF

ErDF a pris contact avec l'ASLRB pour l'informer que des travaux vont débuter sur 6 coffrets aux 12 et 22 square Poulenc, 5 square Satie, 11, 17 et 22 square Duparc. Ces travaux se dérouleront du 22 au 26/03, avec coupure (3h et demi max) le 26/03. Chaque résident concerné sera informé de la coupure par ErDF.

b- Espaces verts

Déjections canines

Vu l'état d'insalubrité dû aux déjections canines, il est décidé d'installer 2 panneaux supplémentaires, plus importants que les précédents, sur l'espace situé entre le chemin de la Fontaine des Joncs et le fond du square Dukas.

Par ailleurs, un devis a été sollicité auprès de la société Delporte pour la clôture de cet espace. Il s'élève à 2 850 €.

Le Conseil décidera ultérieurement de la nécessité de clôturer cet espace.

Chenilles processionnaires

Il a été constaté la présence de nids de chenilles processionnaires dans les sapins de la résidence.

Ces chenilles possèdent des poils urticants qui sont projetés en l'air à la moindre agression. Leur très fort caractère urticant peut provoquer d'importantes réactions allergiques (mains, cou, visage) mais aussi des troubles oculaires ou respiratoires. Les atteintes à l'œil peuvent avoir d'importantes conséquences si les poils ne sont pas rapidement enlevés. Il est dangereux de manipuler un nid même vide. Le danger est particulièrement important pour les animaux.

A ce sujet, un arrêté municipal (30/15 – disponible sur le site de l'ASLRB) impose aux propriétaires la lutte contre les chenilles processionnaires.

Pour l'ASLRB, 2 solutions sont envisageables :

- Installation de pièges sur les arbres,
- Elagage des branches porteuses de nids => le Conseil a décidé de solliciter un devis auprès de la société Pauliat.

La décision sera prise pour un traitement avant fin mars.



www.residencedubief.com

VII. Assemblée Générale du 14 mars 2015

L'Assemblée Générale ordinaire de l'ASLRB se tiendra le samedi 14 mars 2015 à 14h30 à la salle Brassens.

Le Conseil rappelle l'importance de votre présence à cette réunion annuelle, durant laquelle le Conseil présente son bilan, et les projets de l'année à venir. C'est donc l'occasion pour vous de vous exprimer et participer aux décisions importantes pour la vie de notre résidence.

Nous précisons la nécessité de disposer d'au moins 120 résidents présents ou représentés pour le vote du point 7 – Bandes-pignons : nouveau programme de ventes, tarifs ➤ Vote aux 2/3.

Le Conseil devant se renouveler, nous faisons appel aux bonnes volontés pour venir renforcer notre équipe et nos compétences, tout en apportant de la nouveauté.

Pour toute demande d'information ou annonce de candidature, vous pouvez vous rapprocher dès maintenant des membres du Conseil ou adresser un message à contact@residencedubief.com.

Nous vous proposerons de partager un verre à l'issue de l'Assemblée Générale.

Fin de séance à 23h42

PROCHAINE REUNION CONSEIL LE 26 MARS 2015 A 20 H 45

**Ramassage des encombrants le 3 avril 2015
Ramassage des végétaux les tous les mercredis**